

1^{er} Symposium Algérien de l'Assurance et de la Finance Islamiques (SAAFI 2018)

« La finance et l'assurance islamiques, une alternative sérieuse pour capter l'épargne dormante »

La première édition du Symposium Algérien de l'Assurance et de la Finance Islamiques (SAAFI 2018), s'est tenue les 24 et 25 novembre dernier au Palais de la culture d'Alger sous la thématique « Apports de la finance islamique à l'économie nationale, enjeux et opportunités ».

Par Yasmine Ferchouch



Un rendez-vous d'experts organisé conjointement par le cabinet de conseil SAAFI, spécialisé dans la distribution et la conception des produits *Takaful* et de la finance islamique, et l'Agence événementielle et de voyages *Med Voyages*, et tenu sous le patronage du Haut Conseil Islamique (HCI).

Cette rencontre s'est distinguée par trois aspects essentiels. D'abord, de par la présence de plusieurs parties prenantes, dont certaines ne s'étaient encore jamais directement rencontrées dans un même espace, cette rencontre

aura permis la création d'un climat de confiance et de dialogue tous azimuts. Ensuite, du témoignage de nombre de participants, c'est la première fois que la question de la finance islamique est abordée sur les deux segments à la fois, à savoir les banques, mais, aussi et surtout, les compagnies d'assurances qui ont manifesté un dynamisme remarquable. Enfin, une participation étrangère record qui aura permis de procéder à un benchmark pays, passant en revue les différentes expériences dans le monde, pour en tirer les meilleurs enseignements dans l'im-

plémentation de la finance islamique en Algérie au service de l'économie nationale qui se présente, pour beaucoup, comme « une alternative sérieuse pour capter l'épargne dormante ».

4.500 milliards de dinars hors circuit bancaire

Le représentant de la Banque d'Algérie, présent au SAAFI 2018, en la personne de M. Lahbib Koubi, directeur du Crédit et de la Régulation bancaire, a fait savoir à cette occasion que les liquidités circulant « en dehors du circuit bancaire s'élèvent à 31% de la masse monétaire en Algérie » (à juin 2018), soit « 4.500 milliards de dinars (33,4 milliards d'euros) ». Une part qualifiée de « très élevée », d'où la nécessité de drainer ces ressources vers les banques, en vue de financer l'activité économique.

A titre comparatif, cette part est de 23,5% au Maroc et de 16% en Tunisie. Elle a, de tout temps, été assez élevée en Algérie, oscillant entre 21,5% et 27%, entre 1998 et 2014, pour atteindre un pic de 33% en 2017.

M. Koubi a rappelé qu'en effet, « le secteur économique informel représente une part non négligeable de l'économie nationale, et une bonne

partie des transactions se fait sans facture et en argent comptant. Ce qui constitue un préjudice fiscal considérable et un danger pour les finances nationales ». Aussi, d'aucuns estiment que des épargnants potentiels fuient les banques, en raison de l'absence d'une offre conforme à « leurs convictions religieuses et aux préceptes de l'Islam ».

Qu'est-ce que la finance islamique ?

Qu'elle soit dite « finance alternative » ou « finance islamique », ce compartiment de la « finance éthique » repose, conformément à la Loi musulmane, sur cinq piliers à savoir, « l'interdiction de l'intérêt proprement dit, la prohibition de la réalisation d'investissements hasardeux, l'obligation de partager les risques et l'obligation d'investir, exclusivement, dans l'économie réelle et tangible. A ces règles, s'ajoute l'exclusion de certains secteurs d'investissement jugés nocifs à la vie humaine, comme celui du tabac, de l'alcool, de la pornographie, de l'armement et des jeux d'argent ».

Au regard de l'importance des capitaux qu'elle est en mesure de drainer vers les banques, il est à souligner que la finance islamique est, aujourd'hui, évoquée sur les plus grandes places financières internationales dont la plus importante se trouve à Londres (la Citibank). « Bien qu'elle ne représente, aujourd'hui, que moins de 2% du secteur financier mondial avec plus de 2.200 milliards d'euros d'actifs, sa réserve de croissance reste considérable puisque seuls 40 millions des 1,6 milliard de musulmans en sont, aujourd'hui, clients », explique M. Ezzedine Ghlamallh, un des organisateurs du SAAFI 2018, rencontré sur place.

Les banques publiques se préparent

En Algérie, sur les 19 banques com-

merciales (BEA, BNA, BADR, BDL, CPA, CNEP, Al Baraka, ABC, Natexis, Société Générale, Citibank, BNP Paribas, Trust Bank, AGB, Housing, Fransabank, Crédit Agricole Corporate, Al Salam Bank et HSBC), seules deux (02) banques sont dites islamiques, à savoir Al Baraka Bank et Al Salam Bank.

Pour le gouverneur de la Banque d'Algérie, qui s'exprimait en avril dernier, lors d'une journée parlementaire consacrée à la finance islamique, « la finance alternative peine à s'affirmer en Algérie où elle ne constitue qu'une très faible part du marché bancaire et financier (...) Les banques publiques, quasi-absentes sur ce segment et qui représentent 87% de part de marché, peuvent constituer un véhicule déterminant de généralisation de ces produits », a-t-il précisé.

C'est pourquoi, la Banque d'Algérie a introduit (juin 2018) un nouveau régime permettant aux banques publiques de commercialiser les produits de la finance islamique. Le CPA (Crédit populaire algérien), de son côté, a décidé, en novembre 2018, de faire appel à l'un des plus importants cabinets d'audit financier et de conseil au monde qu'est Ernest & Young pour un sondage sur ce que pensent les Algériens de la finance islamique et leur prépondérance à l'adopter.

Aspects abordés par le SAAFI 2018

Lors des deux jours du SAAFI 2018, pas moins de 25 conférenciers se sont succédés à la tribune, parmi eux des



Algériens qu'ils soient institutionnels, représentants de banques ou de compagnies d'assurance, mais aussi des étrangers venus de neuf pays (Tunisie, France, Maroc, Emirats Arabes Unis, Malaisie, Bahreïn, Sénégal, Arabie Saoudite et Grèce) qui ont apporté le fruit de leurs expériences.

Le symposium a aussi connu le soutien de quinze (15) partenaires médias nationaux et étrangers, dix (10) sponsors parmi les banques (Banque Islamique de Développement, AGB Bank, Al Salam Bank, ABC Bank, BADR Bank, la CNEP, Al Baraka, BDL) et les compagnies d'assurances (Salama, Cash et Trust Algeria).

Quant aux thèmes abordés lors des conférences, il a été question, entre autres, de l'état des lieux de la banque islamique et de l'assurance *Takaful* en Algérie, de la perspective du développement des Sukuk par la Bourse d'Alger, de la formation en finance islamique en Algérie, des aspects juridiques et fiscaux, des conditions de réussite et des défis à relever pour une meilleure implémentation, et, enfin, d'une étude des expériences dans le monde.

Les conférences présentées lors du SAAFI 2018 sont disponibles en lecture à l'adresse : <https://www.saafi.events/>

Y.F.